MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 19 mai 2025

Faits saillants

- **Les accords UE-Suisse paraphés, la phase de négociations est officiellement terminée**
- **Choose France 2025 : MSC croisières signe la commande de deux navires aux Chantiers de l'Atlantique pour 3,5 Mds EUR**
- **Bien qu'en repli, la durée effective du travail en Suisse demeure parmi les plus élevées en Europe**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 22/05	*Var. vs 15/05*
EUR/CHF	0,9339	- 0,4 %
USD/CHF	0,8262	- 1,3 %
SMI	12 270	+ 0,4 %
Taux 10a	0,388 %	+ 3 pb

Macroéconomie

Négociations UE-Suisse : Les négociateurs en chef de la Suisse et de l'Union européenne ont paraphé cette semaine le paquet de nouveaux accords bilatéraux, marquant la fin officielle du processus de négociation. Cette étape confirme que les textes reflètent fidèlement, après une phase de finalisation juridique et de traduction, les résultats des discussions achevées en décembre dernier (cf. Veille économique et financière du 13 au 20 décembre 2024). Le Conseil fédéral, qui avait déjà approuvé début avril l'accord sur les programmes européens (Horizon Europe, Euratom, Europe numérique), prendra avant l'été une décision sur l'approbation globale du paquet. La consultation des partis politiques, faîtières et cantons devrait alors débuter et les textes originaux et leurs traductions seront publiés. La signature formelle des accords par le Conseil fédéral et la Commission européenne est envisagée pour le 1er trimestre 2026, avant l'étape de ratification. L'UE et les négociateurs suisses ont aussi paraphé un protocole sur la coopération parlementaire, une déclaration commune sur l'établissement d'un dialogue de haut niveau sur le vaste ensemble de mesures bilatérales ainsi qu'une déclaration commune sur le niveau de partenariat et de coopération entre la fin de 2024 et l'entrée en vigueur du nouveau paquet.

Choose France : A l'occasion de la 8ème édition du Sommet Choose France, le 19 mai à Versailles, l'armateur genevois MSC Croisières a signé la commande de deux nouveaux navires aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire pour un investissement total d'environ 3,5 Mds EUR (3,3 Mds CHF). La livraison des deux navires, les cinquième et sixième de la série « World Class », est prévue respectivement en 2029 et 2030. Avec cette commande, l'investissement direct total de MSC Croisières en France au cours des deux dernières décennies dépasse désormais 18 Mds EUR. Outre leur impact en termes d'investissements, ces livraisons bénéficient fortement au commerce extérieur de la France, comme cela a été le cas au 1er trimestre de cette année avec la livraison du paquebot MSC World America.

Temps de travail : Au cours des cinq dernières années, la hausse du volume d'heures travaillées en Suisse (+2,7 %) a résulté uniquement de la croissance de l'emploi, la durée effective du travail par emploi ayant reculé de -1,8 %, selon l'Office fédéral de la statistique. Pour les salariés à temps plein, bien que la durée contractuelle hebdomadaire n'ait en moyenne pas changé (près de 42h), la durée effective du travail est passée d'environ 41h en 2019 à 40h en 2024, du fait pour un tiers d'une baisse des heures supplémentaires et deux tiers d'une hausse des absences (hors vacances). En comparaison européenne, les estimations d'Eurostat excluant préalablement les personnes absentes, les durées de travail apparaissent plus élevées : la Suisse affiche le volume hebdomadaire effectif le plus haut pour les salariés à temps plein (42h29, contre 38h pour l'UE et 37h09 pour la France). Cependant, en tenant compte de tous les emplois, la moyenne suisse (35h17) est légèrement inférieure à celle de l'UE (35h32) et de la France (35h30), en raison de la forte proportion de temps partiels. Enfin, rapporté à la population totale de plus de 15 ans, les Suisses travaillent en moyenne 22h47 par semaine, un des taux les plus élevés en Europe, reflétant une forte participation au marché du travail (19h25 dans l'UE et 18h37 en France).

Droits de douane américains : La rencontre sino-américaine à Genève les 10 et 11 mai a permis d'initier officiellement des négociations de la Suisse avec les Etats-Unis. Depuis cet échange, les autorités suisses se montrent néanmoins très discrètes quant au contenu d'un futur « deal » avec les Etats-Unis et sur le calendrier qui l'accompagnerait. La présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, a précisé que les discussions portaient actuellement sur une déclaration d'intention et devaient s'accélérer avec pour échéance le 9 juillet. Une délégation dirigée par les deux secrétaires d'Etat Daniela Stoffel (Affaires financières internationales) et Hélène Budliger Artieda (Economie) devraient se rendre prochainement à Washington pour poursuivre les discussions.

Secteur financier

Politique monétaire : Le Président de la Banque nationale suisse (BNS), Martin Schlegel, s'est exprimé le 16 mai, quelques jours après la parution des chiffres de l'inflation d'avril (+0,0 %, cf. Veille économique et financière du 2 au 9 mai) pour souligner les effets importants des annonces douanières américaines sur la croissance helvétique. Bien qu'une récession ne soit pour le moment pas à craindre, M. Schlegel a réaffirmé que la BNS n'excluait pas de rendre son taux directeur négatif, tout en souhaitant que cela ne devienne pas nécessaire. La prochaine décision de politique monétaire du 19 juin reste incertaine : UBS envisage une baisse du taux à 0 % avec une probabilité de 65 %, à -0,25 % avec une probabilité de 30 %, et un taux inchangé à 0,25 % avec une probabilité de 5 % ; selon le London Stock Exchange Group (LSEG), les marchés prévoient quant à eux une probabilité de 80 % pour une baisse à 0 %, contre 20 % pour un taux à -0,25 %. Alors que le franc continue de s'apprécier à l'égard du dollar US, le Président de la BNS a aussi évoqué le sujet des interventions sur le marché des changes : des discussions sont en cours afin de convaincre l'administration américaine qu'il ne s'agit pas de manipulation de cours de devise de la part de la BNS, qui conférerait à la Confédération un avantage compétitif déloyal, mais d'un outil de politique monétaire utilisé de façon complémentaire au taux directeur, pour permettre à la Banque centrale de mener à bien son mandat de stabilité des prix. M. Schlegel a par ailleurs assuré que la BNS détenait des bons du Trésor américain, sans en préciser le montant, et qu'il n'y voyait aucune alternative.

Crypto-actifs : Si les stablecoins connaissent un intérêt croissant en Suisse (comme en témoignent les services proposés par des banques telles que Swissquote et Sygnum), ces actifs soulèvent également des préoccupations au sein des autorités et des régulateurs helvétiques (risques de blanchiment, escroqueries, contournement de sanctions notamment). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) travaille actuellement avec la Banque Nationale Suisse et le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales à l'élaboration d'une nouvelle réglementation plus stricte qui devrait être mise en consultation cet automne. Face à ce probable durcissement réglementaire, la Crypto Valley Association a dénoncé un projet susceptible d'entraver l'innovation et de nuire à la compétitivité helvétique face à l'UE et les Etats-Unis.

Secteurs non financiers

Imposition OCDE : Selon le « Swiss Tax Report 2025 » de KPMG, le taux moyen d'imposition des bénéfices des entreprises en Suisse est désormais quasiment stable, à 14,4 % (contre 14,6 % l'an dernier), après plusieurs années de concurrence « vers le bas » entre les cantons et les réductions accordées dans le cadre de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) qui avait supprimé les statuts fiscaux particuliers. Depuis l'introduction en janvier 2024 de l'imposition minimale des multinationales portée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), un impôt complémentaire est prélevé par la Confédération si la somme du taux fédéral (8,5 %) et du taux cantonal n'atteint pas le seuil minimal des 15 %. Le taux ordinaire le plus bas est toujours enregistré à Zoug (11,85 %), tandis que les cantons de Berne (20,5 %), Zurich (19,6 %) et du Valais (17,1 %) affichent les taux ordinaires les plus élevés. Selon KPMG, la tendance à la baisse d'impôts suite à la réforme RFFA touche désormais à sa fin. Le 18 mai, les électeurs zurichois ont ainsi refusé par votation la diminution du taux cantonal de -1 point.

Industrie MEM : Le chiffre d'affaires de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) a de nouveau baissé au 1er trimestre (-3 % sur un an), pour le 8ème trimestre consécutif. Le taux d'utilisation des capacités de production dans les entreprises est également tombé à 81,1 %, un niveau de bas de cycle, nettement inférieur à la moyenne de long terme de 86 %. Dans ce contexte particulièrement morose depuis 2 ans, l'association faîtière Swissmem a précisé que de nombreuses incertitudes pesaient sur le secteur et que les risques de recul s'intensifiaient en lien avec la politique protectionniste de l'administration Trump. A ce stade, l'emploi parvient toutefois à se maintenir grâce au recours au chômage partiel qui pourrait être prochainement rallongé à 24 mois maximum (contre 18 mois actuellement) compte-tenu des risques de licenciements.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.